

Rapport financier 2013 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Saguenay

Code géographique : 94068

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé

S3

Section I - États financiers consolidés

Table des matières	S4
États financiers consolidés audités	S5 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

Section II - Autres renseignements financiers

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Christine Tremblay, CPA, CA, atteste la véracité du rapport financier consolidé
de Saguenay pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.
(Nom de l'organisme)

Date 2014-05-20 Signature _____

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section I	
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
État consolidé des résultats	14
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	15
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	15
État consolidé de la situation financière	16
État consolidé des flux de trésorerie	17
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	18
Autres renseignements complémentaires consolidés	
Excédent (déficit) accumulé	19
Avantages sociaux futurs	20
Endettement total net à long terme	21
Renseignements consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	23
Analyse des charges consolidées	24
Section II	
Autres renseignements financiers - Table des matières	26

Section I - États financiers consolidés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Saguenay et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2013, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation de la dette nette et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La direction n'a pas comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière des paiements de transfert à recevoir du Gouvernement du Québec et dont il est prévu que lesdits paiements de transfert seront effectivement obtenus. Ces montants sont relatifs à différents programmes d'aide concernant la construction d'immobilisations et d'autres charges pour lesquels les travaux ont été réalisés ou les charges constatées, mais dont les transferts en vertu des programmes d'aide sont versés par le gouvernement de façon pluriannuelle. Cette méthode comptable constitue une dérogation à la nouvelle norme qui prévoit la comptabilisation des paiements de transfert à titre de revenus pour le bénéficiaire lorsqu'ils sont autorisés par le gouvernement cédant à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Les incidences de la comptabilisation actuelle sur les états financiers consolidés aux 31 décembre 2013 et 2012 sont les suivantes :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

	Surévaluation/ (Sous-évaluation)	
	En milliers de dollars	
	<u>2013</u>	<u>2012</u>
État consolidé de la situation financière		
Débiteurs et Actifs financiers	(64 378)	(69 514)
Dette nette	64 378	69 514
Excédent accumulé	(64 378)	(69 514)
État consolidé des résultats		
Transferts et Revenus	5 135	(25 818)
Excédent de l'exercice	5 135	(25 818)
Redressement aux exercices antérieurs	-	(43 696)
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	(64 378)	(69 514)

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saguenay et des organismes qui sont sous contrôle au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leur dette nette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Saguenay inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages S8, S9, S11, S23-1, S23-2 et S25, portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Autre point

Comptabilisation des paiements de transfert

Tel qu'indiqué à la note 3 des états financiers consolidés, l'application de certains aspects de la nouvelle norme, notamment sur la notion d'autorisation et de comptabilisation des paiements de transfert, fait l'objet d'interprétations diverses au sein de la profession comptable. Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

public a donc convenu d'examiner ces aspects et mandater un sous-comité qui devra lui formuler des recommandations.

Mallette, SENCRL CPA auditeur, CA No de permis A106088
198 rue Racine Est, bureau 301, Chicoutimi Qc, G7H 5G7, C.P. 8360

DATE 2014-05-20

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Saguenay et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2013, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation de la dette nette et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La direction n'a pas comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière des paiements de transfert à recevoir du Gouvernement du Québec et dont il est prévu que lesdits paiements de transfert seront effectivement obtenus. Ces montants sont relatifs à différents programmes d'aide concernant la construction d'immobilisations et d'autres charges pour lesquels les travaux ont été réalisés ou les charges constatées, mais dont les transferts en vertu des programmes d'aide sont versés par le gouvernement de façon pluriannuelle. Cette méthode comptable constitue une dérogation à la nouvelle norme qui prévoit la comptabilisation des paiements de transfert à titre de revenus pour le bénéficiaire lorsqu'ils sont autorisés par le gouvernement cédant à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Les incidences de la comptabilisation actuelle sur les états financiers consolidés aux 31 décembre 2013 et 2012 sont les suivantes :

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

	Surévaluation/ (Sous-évaluation)	
	En milliers de dollars	
	<u>2013</u>	<u>2012</u>
État consolidé de la situation financière		
Débiteurs et Actifs financiers	(64 378)	(69 514)
Dette nette	64 378	69 514
Excédent accumulé	(64 378)	(69 514)
État consolidé des résultats		
Transferts et Revenus	5 135	(25 818)
Excédent de l'exercice	5 135	(25 818)
Redressement aux exercices antérieurs	-	(43 696)
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	(64 378)	(69 514)

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saguenay et des organismes qui sont sous contrôle au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leur dette nette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que la Ville de Saguenay inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages S8, S9, S11, S23-1, S23-2 et S25, portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Autre point

Comptabilisation des paiements de transfert

Une version révisée de la norme portant sur la comptabilisation des paiements de transfert est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1 avril 2012. Le fondement de mon opinion avec réserve exprimé ci-dessus découle de mon interprétation de cette nouvelle norme.

La nouvelle norme maintient le principe qu'un paiement de transfert doit être constaté à titre de revenu lorsqu'il est autorisé et que les critères d'admissibilité sont atteints. Elle précise cependant le critère d'autorisation pour le bénéficiaire en le mettant en lien avec l'autorisation du côté du cédant, d'où la divergence d'interprétation. Je considère que les représentants des gouvernements sont habilités à négocier et à conclure des ententes valides et que, par conséquent, l'autorisation d'un paiement de transfert survient lorsqu'un représentant habilité signe une entente et informe par écrit le bénéficiaire de sa décision d'effectuer un transfert. Ces faits établissent, selon moi, qu'il est prévu que lesdits paiements de transfert seront effectivement obtenus.

Rina Zampieri, CPA auditrice, CA
201 rue Racine Est, Chicoutimi Qc, G7H 5B8, C.P. 8060

DATE 2014-05-20

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		<u>Réalisations 2012</u>	<u>Budget 2013</u>	<u>Réalisations 2013</u>			
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Ventilation de l'amortissement</u>	<u>Organismes contrôlés</u>	<u>Total consolidé¹</u>
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	185 799 165	193 216 585	194 981 571			194 981 571
Compensations tenant lieu de taxes	2	22 633 722	21 021 564	21 774 999			21 774 999
Quotes-parts	3					11 195 930	
Transferts	4	19 730 744	11 497 241	20 162 748		6 791 921	24 628 291
Services rendus	5	50 205 575	49 403 210	52 474 804		4 866 751	57 273 892
Imposition de droits	6	7 477 576	5 628 000	6 905 255			6 905 255
Amendes et pénalités	7	3 518 720	3 942 000	3 685 267			3 685 267
Intérêts	8	1 815 603	1 250 000	1 662 204		141 142	1 803 346
Autres revenus	9	424 771	5 021 000	1 591 804		3 181 582	4 771 671
	10	291 605 876	290 979 600	303 238 652		26 177 326	315 824 292
Investissement							
Taxes	11						
Quotes-parts	12					200 000	
Transferts	13	2 609 569	11 300 000	384 011		360 707	744 718
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	14	4 490 044	2 770 502	3 554 786			3 554 786
Autres	15	1 539 565	425 000	591 530			591 530
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16					75 559	75 559
	17	8 639 178	14 495 502	4 530 327		636 266	4 966 593
	18	300 245 054	305 475 102	307 768 979		26 813 592	320 790 885
Charges							
Administration générale	19	47 812 374	50 063 824	49 553 634	763 301		50 314 080
Sécurité publique	20	43 623 995	45 580 561	46 512 659	1 887 093		48 399 752
Transport	21	40 050 985	40 285 955	42 349 224	13 181 116	21 969 271	66 103 681
Hygiène du milieu	22	32 072 202	33 697 447	33 064 293	12 500 921		45 565 214
Santé et bien-être	23	1 347 731	1 354 473	1 498 103	2 343		1 500 446
Aménagement, urbanisme et développement	24	27 524 637	20 615 853	33 141 686	1 058 063	2 334 429	34 322 940
Loisirs et culture	25	29 930 347	30 608 677	34 601 257	6 456 321	137 843	41 013 758
Réseau d'électricité	26	30 709 342	30 866 137	31 987 294	1 985 661		33 972 955
Frais de financement	27	20 560 105	21 906 887	20 357 162		558 111	20 915 273
Amortissement des immobilisations	28	37 300 860	35 112 299	37 834 819	(37 834 819)		
	29	310 932 578	310 092 113	330 900 131		24 999 654	342 108 099
Excédent (déficit) de l'exercice	30	(10 687 524)	(4 617 011)	(23 131 152)		1 813 938	(21 317 214)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

	Réalizations 2012		Budget 2013		Réalizations 2013		
		Administration municipale		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(10 687 524)		(4 617 011)	(23 131 152)	1 813 938	(21 317 214)
Moins: revenus d'investissement	2	(8 639 178)	(14 495 502)	(4 530 327)	(636 266)	(4 966 593)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(19 326 702)		(19 112 513)	(27 661 479)	1 177 672	(26 283 807)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
Immobilisations							
Amortissement	4	37 300 860		35 112 299	37 834 819	2 627 709	40 462 528
Produit de cession	5	1 386 961		920 000	1 379 198	2 034	1 381 232
(Gain) perte sur cession	6	4 323 178		(920 000)	2 440 160	(2 034)	2 438 126
Réduction de valeur / Reclassement	7						
	8	43 010 999		35 112 299	41 654 177	2 627 709	44 281 886
Propriétés destinées à la revente							
Coût des propriétés vendues	9						
Réduction de valeur / Reclassement	10						
	11						
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales							
Remboursement ou produit de cession	12					360 633	360 633
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13						
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					42 647	42 647
	15					403 280	403 280
Financement							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	4 498 063		15 888 204	6 550 514		6 550 514
Remboursement de la dette à long terme	17	(36 875 707)	(35 127 861)	(39 832 624)	(3 109 859)	(42 942 483)
	18	(32 377 644)	(19 239 657)	(33 282 110)	(3 109 859)	(36 391 969)
Affectations							
Activités d'investissement	19	(2 117 521)	(700 000)	(3 132 224)	(17 481)	(3 149 705)
Excédent (déficit) accumulé							
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	6 055 000		2 670 000	4 426 281	(147 430)	4 278 851
Excédent de fonctionnement affecté	21				2 700 000	654 512	3 354 512
Réserves financières et fonds réservés	22	(2 691 457)		(1 231 104)	(2 775 068)	(701 602)	(3 476 670)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	11 873 606		2 500 975	22 226 890	153 000	22 379 890
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24						
	25	13 119 628		3 239 871	23 445 879	(59 001)	23 386 878
	26	23 752 983		19 112 513	31 817 946	(137 871)	31 680 075
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	4 426 281			4 156 467	1 039 801	5 396 268

¹ Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

	Réalizations 2012		Budget 2013		Réalizations 2013	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	8 639 178	14 495 502	4 530 327	636 266	4 966 593
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Acquisition						
Administration générale	2	(2 181 620)	(2 315 428)	(1 817 786)	()	(1 817 786)
Sécurité publique	3	(3 710 729)	(1 751 428)	(2 188 155)	()	(2 188 155)
Transport	4	(26 964 651)	(15 769 702)	(20 807 681)	(2 916 828)	(23 724 509)
Hygiène du milieu	5	(17 638 284)	(16 294 428)	(15 364 583)	()	(15 364 583)
Santé et bien-être	6	()	()	()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	(3 401 079)	(1 234 428)	(8 124 829)	(6 481)	(8 131 310)
Loisirs et culture	8	(17 629 098)	(10 927 756)	(24 418 474)	()	(24 418 474)
Réseau d'électricité	9	(3 043 912)	(714 432)	(1 117 108)	()	(1 117 108)
	10	(74 569 373)	(49 007 602)	(73 838 616)	(2 923 309)	(76 761 925)
Propriétés destinées à la revente						
Acquisition	11	()	()	()	()	()
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales						
Émission ou acquisition	12	()	()	()	(844 021)	(844 021)
Financement						
Financement à long terme des activités d'investissement	13	43 101 188	32 984 100	69 094 191	1 420 000	70 514 191
Affectations						
Activités de fonctionnement	14	2 117 521	700 000	3 132 224	17 481	3 149 705
Excédent accumulé						
Excédent de fonctionnement non affecté	15	2 040 803		275 000		275 000
Excédent de fonctionnement affecté	16				73 462	73 462
Réserves financières et fonds réservés	17	2 233 733	828 000	3 076 644	844 000	3 920 644
	18	6 392 057	1 528 000	6 483 868	934 943	7 418 811
	19	(25 076 128)	(14 495 502)	1 739 443	(1 412 387)	327 056
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	(16 436 950)		6 269 770	(776 121)	5 293 649

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

		Réalizations 2012		Budget 2013		Réalizations 2013		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(10 687 524)	(4 617 011)	(23 131 152)	1 813 938	(21 317 214)		
Variation des immobilisations								
Acquisition	2	(74 569 373)	(49 007 602)	(73 838 616)	(2 923 309)	(76 761 925)		
Produit de cession	3	1 386 961	920 000	1 379 198	2 034	1 381 232		
Amortissement	4	37 300 860	35 112 299	37 834 819	2 627 709	40 462 528		
(Gain) perte sur cession	5	4 323 178	(920 000)	2 440 160	(2 034)	2 438 126		
Réduction de valeur / Reclassement	6							
	7	(31 558 374)	(13 895 303)	(32 184 439)	(295 600)	(32 480 039)		
Variation des propriétés destinées à la revente	8							
Variation des stocks de fournitures	9	232 541		120 984	(23 794)	97 190		
Variation des autres actifs non financiers	10	(54 307)		(22 523)	(6 492)	(29 015)		
	11	178 234		98 461	(30 286)	68 175		
	12	(42 067 664)	(18 512 314)	(55 217 130)	1 488 052	(53 729 078)		
Gains (pertes) de réévaluation nets	13							
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(42 067 664)	(18 512 314)	(55 217 130)	1 488 052	(53 729 078)		
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15	(286 992 486)		(364 625 733)	(13 613 492)	(378 239 225)		
Redressement aux exercices antérieurs	16	(35 565 583)						
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17	(322 558 069)		(364 625 733)	(13 613 492)	(378 239 225)		
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18	(364 625 733)		(419 842 863)	(12 125 440)	(431 968 303)		

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2013

		<u>2012</u>		<u>2013</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse	1	920 547	589 879	5 045 683	5 635 562
Placements temporaires	2	231 132	233 003	1 004 708	1 237 711
Débiteurs (note 5)	3	68 580 171	59 923 463	4 220 339	64 143 802
Prêts (note 6)	4	842 795	842 795		842 795
Placements à long terme (note 7)	5	75 000	75 000	1 098 055	1 173 055
Participations dans des entreprises municipales	6			988 260	988 260
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7				
Autres actifs financiers (note 9)	8				
	9	70 649 645	61 664 140	12 357 045	74 021 185
PASSIFS					
Découvert bancaire	10	1 709 541	3 144 643	93 338	3 237 981
Emprunts temporaires (note 10)	11	17 241 999	15 000 000		15 000 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	47 572 859	55 937 333	2 927 594	58 864 927
Revenus reportés (note 12)	13	2 981 906	3 434 574	1 303 079	4 737 653
Dette à long terme (note 13)	14	311 168 673	349 834 653	20 158 474	369 993 127
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	54 600 400	54 155 800		54 155 800
	16	435 275 378	481 507 003	24 482 485	505 989 488
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	(364 625 733)	(419 842 863)	(12 125 440)	(431 968 303)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	18	998 639 590	1 030 824 029	31 398 729	1 062 222 758
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19				
Stocks de fournitures	20	3 375 638	3 254 654	805 885	4 060 539
Autres actifs non financiers (note 17)	21	403 266	425 789	66 901	492 690
	22	1 002 418 494	1 034 504 472	32 271 515	1 066 775 987
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	5 426 281	4 889 643	1 156 350	6 045 993
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	24	7 240 413	4 744 428	5 932 348	10 676 776
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	(58 776 320)	(106 952 269)	(548 000)	(106 404 269)
Financement des investissements en cours	26	(7 852 938)	(2 096 935)	(682 622)	(2 779 557)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	691 755 325	714 076 742	13 191 999	727 268 741
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	637 792 761	614 661 609	20 146 075	634 807 684

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

	Réalizations 2012		Réalizations 2013		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Activités de fonctionnement					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(10 687 524)	(23 131 152)	1 813 938	(21 317 214)
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	37 300 860	37 834 819	2 627 709	40 462 528
Autres					
- (Gain) perte sur cession	3	4 323 178	2 440 160	40 613	2 480 773
- Nouvelle norme transferts	4	(35 565 583)			
	5	(4 629 069)	17 143 827	4 482 260	21 626 087
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	32 645 477	8 656 708	(839 697)	7 817 011
Autres actifs financiers	7				
Créditeurs et charges à payer	8	5 647 051	8 364 474	171 979	8 536 453
Revenus reportés	9	201 517	452 668	1 303 079	1 755 747
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs					
Propriétés destinées à la revente	10	4 459 400	(444 600)		(444 600)
Stocks de fournitures	11				
Autres actifs non financiers	12	232 541	120 984	(23 794)	97 190
	13	(54 307)	(22 523)	(6 492)	(29 015)
	14	38 502 610	34 271 538	5 087 335	39 358 873
Activités d'investissement en immobilisations					
Acquisition	15 (74 569 373) (73 838 616) (2 923 309) (76 761 925)
Produit de cession	16	1 386 961	1 379 198	2 034	1 381 232
	17	(73 182 412)	(72 459 418)	(2 921 275)	(75 380 693)
Activités de placement					
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales					
Émission ou acquisition	18 () () (844 021) (844 021)
Remboursement ou cession	19			360 633	360 633
Variation nette des placements temporaires					
Variation nette des autres placements à long terme					
	20				
	21				
	22			(483 388)	(483 388)
Activités de financement					
Émission de dettes à long terme	23	66 367 000	101 390 000	1 420 000	102 810 000
Remboursement de la dette à long terme	24 (40 309 853) (62 105 458) (3 109 859) (65 215 317)
Variation nette des emprunts temporaires	25	8 230 877	(2 241 999)		(2 241 999)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme					
Autres	26	(129 556)	(618 562)	30 629	(587 933)
-	27				
-	28				
	29	34 158 468	36 423 981	(1 659 230)	34 764 751
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie					
	30	(521 334)	(1 763 899)	23 442	(1 740 457)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice					
	31	(36 528)	(557 862)	5 933 611	5 375 749
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice					
	32	(557 862)	(2 321 761)	5 957 053	3 635 292

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		<u>Réalisations 2012</u>	<u>Budget 2013</u>	<u>Réalisations 2013</u>	<u>Total consolidé¹</u>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés	
Rémunération	1	86 146 227	92 284 257	91 853 482	101 665 514
Charges sociales	2	29 028 285	31 068 309	29 450 818	31 980 899
Biens et services	3	92 485 563	89 897 712	94 716 887	103 438 567
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	4	10 503 536	11 606 662	10 704 577	11 010 193
D'autres organismes municipaux	5				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	1 337 698	1 364 125	1 263 785	1 512 034
D'autres tiers	7				
Autres frais de financement	8	8 718 871	8 936 100	8 388 800	8 393 046
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	9				
Autres	10	9 932 250	10 548 500	11 395 930	
Autres organismes	11	30 043 251	27 879 449	38 086 855	36 441 140
Amortissement des immobilisations	12	37 300 860	35 112 299	37 834 819	40 462 528
Autres					
- Réclamations de dommage	13	563 278	1 394 700	748 789	748 789
- PRVQ	14	4 448 390		5 909 970	5 909 970
- Autres	15	424 369		545 419	545 419
	16	310 932 578	310 092 113	330 900 131	342 108 099

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		Budget 2013	Réalizations	
			2013	2012 Redressées note 20
Revenus				
Taxes	1	193 216 585	194 981 571	185 799 165
Compensations tenant lieu de taxes	2	21 021 564	21 774 999	22 633 722
Quotes-parts	3			
Transferts	4	28 466 881	25 373 009	26 940 271
Services rendus	5	54 463 210	57 273 892	54 877 816
Imposition de droits	6	5 628 000	6 905 255	7 477 576
Amendes et pénalités	7	3 942 000	3 685 267	3 518 720
Intérêts	8	1 270 000	1 803 346	1 916 410
Autres revenus	9	11 233 502	8 917 987	9 517 159
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10		75 559	24 702
	11	319 241 742	320 790 885	312 705 541
Charges				
Administration générale	12	51 168 847	50 314 080	49 353 442
Sécurité publique	13	47 471 167	48 399 752	45 289 892
Transport	14	63 367 338	66 103 681	64 319 800
Hygiène du milieu	15	45 369 197	45 565 214	44 145 729
Santé et bien-être	16	1 453 516	1 500 446	1 443 454
Aménagement, urbanisme et développement	17	21 847 896	34 322 940	28 696 593
Loisirs et culture	18	36 051 270	41 013 758	35 844 970
Réseau d'électricité	19	32 837 135	33 972 955	32 680 637
Frais de financement	20	22 586 387	20 915 273	21 174 227
	21	322 152 753	342 108 099	322 948 744
Excédent (déficit) de l'exercice	22	(2 911 011)	(21 317 214)	(10 243 203)
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		656 124 898	709 635 620
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	24			(43 267 519)
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		656 124 898	666 368 101
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	26		634 807 684	656 124 898

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		Budget 2013	Réalizations	
			2013	2012 Redressées note 20
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(2 911 011)	(21 317 214)	(10 243 203)
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (63 534 602) (76 761 925) (78 041 778)
Produit de cession	3	920 000	1 381 232	1 404 711
Amortissement	4	37 927 299	40 462 528	40 120 456
(Gain) perte sur cession	5	(920 000)	2 438 126	4 305 428
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7	(25 607 303)	(32 480 039)	(32 211 183)
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		97 190	257 205
Variation des autres actifs non financiers	10		(29 015)	(57 969)
	11		68 175	199 236
	12	(28 518 314)	(53 729 078)	(42 255 150)
Gains (pertes) de réévaluation nets	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(28 518 314)	(53 729 078)	(42 255 150)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15		(378 239 225)	(292 716 556)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	16			(43 267 519)
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17		(378 239 225)	(335 984 075)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18		(431 968 303)	(378 239 225)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2013**

		2013	2012 Redressé note 20
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse	1	5 635 562	5 847 667
Placements temporaires	2	1 237 711	1 237 623
Débiteurs (note 5)	3	64 143 802	71 960 813
Prêts (note 6)	4	842 795	842 795
Placements à long terme (note 7)	5	1 173 055	807 873
Participations dans des entreprises municipales	6	988 260	912 701
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7		
Autres actifs financiers (note 9)	8		
	9	<u>74 021 185</u>	<u>81 609 472</u>
PASSIFS			
Découvert bancaire	10	3 237 981	1 709 541
Emprunts temporaires (note 10)	11	15 000 000	17 241 999
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	58 864 927	50 328 474
Revenus reportés (note 12)	13	4 737 653	2 981 906
Dette à long terme (note 13)	14	369 993 127	332 986 377
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	54 155 800	54 600 400
	16	<u>505 989 488</u>	<u>459 848 697</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	<u>(431 968 303)</u>	<u>(378 239 225)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	18	1 062 222 758	1 029 742 719
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	4 060 539	4 157 729
Autres actifs non financiers (note 17)	21	492 690	463 675
	22	<u>1 066 775 987</u>	<u>1 034 364 123</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	23	<u>634 807 684</u>	<u>656 124 898</u>

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		2013	2012
			Redressées note 20
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(21 317 214)	(10 243 203)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	40 462 528	40 120 456
Autres			
- Perte de cession et PPMC	3	2 480 773	4 276 406
- Nouvelle norme transferts	4		(35 565 583)
	5	21 626 087	(1 411 924)
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	7 817 011	32 277 580
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	8 536 453	5 693 080
Revenus reportés	9	1 755 747	201 517
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(444 600)	4 459 400
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	97 190	257 205
Autres actifs non financiers	13	(29 015)	(57 969)
	14	39 358 873	41 418 889
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(76 761 925)	(78 041 778)
Produit de cession	16	1 381 232	1 404 711
	17	(75 380 693)	(76 637 067)
Activités de placement			
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	(844 021)	(274 702)
Remboursement ou cession	19	360 633	350 335
Variation nette des placements temporaires	20		
Variation nette des autres placements à long terme	21		
	22	(483 388)	75 633
Activités de financement			
Émission de dettes à long terme	23	102 810 000	69 755 000
Remboursement de la dette à long terme	24	(65 215 317)	(43 070 553)
Variation nette des emprunts temporaires	25	(2 241 999)	7 630 877
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(587 933)	(132 999)
Autres			
-	27		
-	28		
	29	34 764 751	34 182 325
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(1 740 457)	(960 220)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	5 375 749	6 335 969
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	32	3 635 292	5 375 749

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Saguenay est un organisme municipal existant depuis le 18 février 2002 en vertu du décret 841-2001 du Gouvernement du Québec, adopté en vertu de l'article 125,11 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q,c.0-9) et modifié par le décret 1474-2001.

La Ville est constituée des ex-municipalités suivantes: Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Laterrière, Lac-Kénogami, Shipshaw et une partie de Canton Tremblay.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S8 et S9, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S11, S23-1 et S23-2 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable. L'organisme contrôlé qui constitue une entreprise municipale en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public est présenté aux états financiers selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Le périmètre comptable de la Ville comprend les organismes périmunicipaux suivants :

	<u>Consolidation ligne par ligne</u>	<u>Valeur de consolidation</u>
Société de transport du Saguenay	*	
Centre local de développement de la Ville de Saguenay	*	
Fondation Timi inc.		*
Conseil des arts de Saguenay	*	

B) Comptabilité d'exercice

La Ville utilise la méthode de la comptabilité d'exercice selon laquelle les revenus et les charges sont reconnus au cours de l'exercice où ont lieu les faits ou les transactions.

Les revenus et charges sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception général et spéciaux à la

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

- Les paiements tenant lieu de taxes sont comptabilisés lorsqu'ils font l'objet d'une demande de paiement.
- Les taxes et paiements tenant lieu de taxes afférents aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisés lors de l'émission des certificats de l'évaluateur.
- Les transferts sont comptabilisés lorsqu'ils sont autorisés, que la Ville satisfait aux critères d'admissibilité et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.
- Les revenus de transfert reçus avant que les critères de constatation des revenus n'aient été atteints sont présentés à titre de revenus reportés tant que les critères ne sont pas atteints.
- Les revenus des services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.
- Le produit de cession d'immobilisations est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert.
- Les dons sont constatés dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des placements temporaires.

D) Actifs non financiers

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût comme une charge et présentées également à titre d'actif non financier à l'état de la situation financière à la valeur amortie.

La charge d'amortissement est reflétée au poste de l'investissement net dans les éléments d'actifs à long terme.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie utile des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Infrastructures :	entre 10 et 40 ans
Bâtiments :	entre 15 et 40 ans
Améliorations locatives :	entre 5 et 10 ans
Véhicules :	entre 1 et 20 ans
Ameublement et équipement de bureau :	entre 1 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers :	entre 4 et 20 ans
Autres :	entre 1 et 30 ans

Pour ce qui est du réseau électrique, l'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants:

Centrales hydroélectriques :	solde décroissant 2,5%
Postes de transformation :	solde décroissant 3%
Réseau de distribution :	solde décroissant 6%
Transformateurs :	solde décroissant 10%

E) Revenus de transfert

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

F) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) individuels, offerts par la Ville à certains de ses salariés, sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auquel participe la Ville sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2013 selon la méthode de la valeur liée au marché - 3 ans. Cependant, compte tenu de la création d'un fonds de stabilisation en date du 31 décembre 2012 dans le régime des cols bleus, des cols blancs et des cadres de la Ville de Saguenay, nous avons évalué l'actif de ce régime à compter du 1 janvier 2013 selon la valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur pour fins de taxation.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur pour fins de taxation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :
 - pour les salaires et les avantages sociaux : sur une période maximale de 20 ans;
 - Avantages sociaux futurs :
 - pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 dans le cas des régimes non capitalisés et du régime d'assurance collective non capitalisé : ces déficits n'ont pas été amortis;
 - pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
 - à titre de mesure d'allègement pour les excédents de la charge sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés et du régime d'assurance collective : ces excédents ne sont pas amortis.
 - l'employeur s'est également prévalu de l'allègement consenti par le MAMROT selon lequel la portion d'intérêt ainsi que celle d'amortissement reliée aux pertes de 2008 jusqu'à concurrence d'un maximum de 10 % du maximum entre le passif et l'actif au 1er janvier 2013 pouvaient être affectés dans une dépenses constatées à taxer ou à pourvoir. Les montants ainsi transférés à l'égard du régime à prestations déterminées capitalisé doivent être totalement amortis au 31 décembre 2022.
- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
 - pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette;

H) Instruments financiers

S/O

I) Autres éléments

Centre local de développement de la Ville de Saguenay

Le Centre local de développement de la Ville de Saguenay, inclus dans le périmètre comptable de la Ville, a une dette à long terme envers le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation constituée de prêts octroyés par ce dernier dans le cadre du Fonds local d'investissement (FLI). Le CLD a affecté les fonds reçus dans un fonds réservé puisque l'existence du FLI est prévue légalement. Le CLD utilise ces fonds en les investissant en placements temporaires ou en prêts auprès d'entrepreneurs, en affectant ce fonds réservé.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actif et de passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

3. Modification de méthodes comptables

Chapitre SP3410, "Paievements de transfert"

La Ville a adopté les recommandations du nouveau chapitre SP3410 "Paievements de transfert". Ce nouveau chapitre qui établit des critères de constatation des paiements de transfert, soit les subventions reçues du gouvernement par la Ville, prévoit notamment que ces sommes doivent être constatées à titre de revenu dans l'exercice au cours duquel le transfert est autorisé et lorsque les critères d'admissibilité, le cas échéant, sont atteints sauf, et dans la mesure où, les stipulations dont sont assorties les transferts créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Les états financiers des exercices antérieurs y compris les informations présentées aux fins de comparaison ont été retraités. L'impact de l'adoption de cette norme sur les états financiers de la Ville est décrit à la note 20 "Redressement aux exercices antérieurs".

Toutefois, certains aspects de ce chapitre, notamment les questions reliées à la notion d'autorisation des transferts, font actuellement l'objet d'interprétations diverses au sein de la profession comptable. Face à ces divergences, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a convenu, à sa réunion des 12 et 13 décembre 2013, de créer un sous-comité chargé d'examiner ces questions et de lui formuler des recommandations à leur égard. Des précisions devraient être obtenues au cours de l'exercice 2014. La Ville compte suivre de près le déroulement des travaux de normalisation.

Pour sa part, la Ville a respecté les dispositions de l'article 1.1 de la Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts, entrée en vigueur le 14 juin 2013, énonçant que seule la partie de la subvention qui est exigible dans l'exercice et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement doit être comptabilisée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

		2013	2012
4. Encaisse et placements affectés			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	311 713	644 371
Placements temporaires	2	233 003	231 132
Placements à long terme	3	525 549	168 884
Note			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	4	8 490 136	5 876 555
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5	3 068	4 523
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	26 417 779	27 146 901
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	15 277 910	26 824 041
Organismes municipaux	8	524 946	13 564
Autres			
- Électricité	9	7 799 808	6 025 773
- Divers débiteurs	10	5 630 155	6 069 456
	11	64 143 802	71 960 813
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12	10 175 637	10 899 646
Organismes municipaux	13		
Autres tiers	14		
	15	10 175 637	10 899 646
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16	596 759	598 209
Note			
6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	17	842 795	842 795
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
-	19		
-	20		
	21	842 795	842 795
Note			
7. Placements à long terme			
Placements à titre d'investissement	22	1 173 055	807 873
Autres placements	23		
	24	1 173 055	807 873
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		2013	2012
8. Avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25	(27 941 900)	(29 209 600)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26	(26 213 900)	(25 390 800)
	27	<u>(54 155 800)</u>	<u>(54 600 400)</u>
Charge de l'exercice			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28	22 258 200	23 562 600
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29	1 427 700	1 343 300
Régimes à cotisations déterminées	30	598 356	573 853
Autres régimes (REER et autres)	31	55 305	52 874
Régimes de retraite des élus municipaux	32	218 147	213 320
	33	<u>24 557 708</u>	<u>25 745 947</u>
Se référer à la section "Autres renseignements complémentaires" pour plus de détails.			
9. Autres actifs financiers			
Propriétés destinées à la revente (note 16)	34		
Autres	35		
	36		
Note			
10. Emprunts temporaires			
La Ville dispose d'un emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 100 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de la Caisse centrale Desjardins.			
11. Crédoeurs et charges à payer			
Fournisseurs	37	24 259 967	20 185 435
Salaires et avantages sociaux	38	9 955 870	8 128 465
Dépôts et retenues de garantie	39	6 180 196	4 748 496
Provision pour contestations d'évaluation	40	583 600	
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41		
Autres			
- Organismes municipaux	42	88 888	79 845
- Intérêts courus	43	3 423 449	3 281 540
- Vacances courues et autres	44	14 372 957	13 904 693
-	45		
-	46		
	47	<u>58 864 927</u>	<u>50 328 474</u>
Note			
12. Revenus reportés			
Taxes perçues d'avance	48		
Transferts	49	4 462 796	2 584 410
Autres			
- Régime de retraite des élus	50	135 901	203 450
- Autres	51	138 956	194 046
	52	<u>4 737 653</u>	<u>2 981 906</u>
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

						2013	2012
13. Dette à long terme							
		<u>Taux d'intérêt</u>		<u>Échéance</u>			
		<u>de</u>	<u>à</u>	<u>de</u>	<u>à</u>		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,35	5,00	2014	2033	53	327 379 000	287 272 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					54		
Gains (pertes) de change reportés					55		
					56		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1,93	5,36	2014	2031	57	45 392 281	47 900 739
Organismes municipaux					58		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					59		
Autres	5,00	13,85	2015	2016	60	5 288	9 147
					61	372 776 569	335 181 886
Frais reportés liés à la dette à long terme					62	(2 783 442)	(2 195 509)
					63	369 993 127	332 986 377

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	<u>Obligations et billets</u>		<u>Autres dettes à long terme</u>		<u>Total 2013</u>			
	<u>Avec fonds d'amortissement</u>	<u>Sans fonds d'amortissement</u>	<u>Location-acquisition</u>	<u>Autres</u>				
2014	64	72	43 669 000	80	89	2 156 428	97	45 825 428
2015	65	73	34 922 000	81	90	2 038 826	98	36 960 826
2016	66	74	25 643 000	82	91	2 066 536	99	27 709 536
2017	67	75	17 207 000	83	92	2 124 508	100	19 331 508
2018	68	76	10 931 000	84	93	2 071 002	101	13 002 002
2019 et +	69	77	195 007 000	85	94	34 940 269	102	229 947 269
	70	78	327 379 000	86	95	45 397 569	103	372 776 569
Intérêts et frais accessoires				87	()		104	()
	71	79	327 379 000	88	96	45 397 569	105	372 776 569

Note

	2013	2012
14. Actifs financiers nets (dette nette)		
Revenant à (à la charge de)		
Municipalité	106	(388 455 422)
Tiers		
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	107	(43 512 881)
Autres	108	
	109	(431 968 303)
		(378 239 225)

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

15. Immobilisations		<u>Solde au début</u>	<u>Addition</u>	<u>Cession / Ajustement</u>	<u>Solde à la fin</u>	
COÛT						
Infrastructures						
Eau potable	110	150 972 241	138	6 942 904	165 (50 074) 192	157 965 219
Eaux usées	111	257 716 488	139	2 173 994	166	259 890 482
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	112	356 502 027	140	10 900 288	167	194 367 402 315
Autres	113	161 362 393	141	2 906 774	168	195 995 697 163 273 470
Réseau d'électricité	114	70 300 697	142	883 447	169	196 71 184 144
Bâtiments	115	233 468 616	143	22 576 241	170	197 2 801 409 253 243 448
Améliorations locatives	116	87 429	144		171	198 87 429
Véhicules	117	70 209 682	145	3 577 066	172	199 1 296 352 72 490 396
Ameublement et équipement de bureau	118	21 239 397	146	983 648	173	200 12 497 22 210 548
Machinerie, outillage et équipement divers	119	23 403 409	147	500 414	174	201 423 117 23 480 706
Terrains	120	38 252 078	148	338 867	175	202 937 425 37 653 520
Autres	121	706 357	149	89 879	176	203 796 236
	122	<u>1 384 220 814</u>	150	<u>51 873 522</u>	177	<u>204 6 416 423 1 429 677 913</u>
Immobilisations en cours	123	<u>162 353 388</u>	151	<u>24 888 403</u>	178	205 <u>187 241 791</u>
	124	<u>1 546 574 202</u>	152	<u>76 761 925</u>	179	<u>206 6 416 423 1 616 919 704</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ						
Infrastructures						
Eau potable	125	57 533 973	153	3 979 335	180	207 61 513 308
Eaux usées	126	87 905 967	154	6 497 264	181	208 94 403 231
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	127	136 482 187	155	9 867 584	182	209 146 349 771
Autres	128	58 692 809	156	4 526 868	183	210 52 326 63 167 351
Réseau d'électricité	129	12 905 515	157	1 849 123	184	211 14 754 638
Bâtiments	130	104 723 267	158	5 679 708	185	212 906 338 109 496 637
Améliorations locatives	131	87 429	159		186	213 87 429
Véhicules	132	32 895 038	160	5 028 841	187	214 1 209 674 36 714 205
Ameublement et équipement de bureau	133	15 149 411	161	1 459 770	188	215 12 497 16 596 684
Machinerie, outillage et équipement divers	134	10 000 774	162	1 554 687	189	216 416 230 11 139 231
Autres	135	455 113	163	19 348	190	217 474 461
	136	<u>516 831 483</u>	164	<u>40 462 528</u>	191	<u>218 2 597 065 554 696 946</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	137	<u>1 029 742 719</u>			219	<u>1 062 222 758</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations						
Coût	220		223		225	227
Amortissement cumulé	221	(_____)	224	(_____)	226	(_____)
Valeur comptable nette	222				229	

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

	2013	2012
16. Propriétés destinées à la revente		
Immeubles de la réserve foncière	230	
Immeubles industriels municipaux	231	
Autres	232	
	233	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	234	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste "Propriétés destinées à la revente"	235	

Note**17. Autres actifs non financiers**

Frais payés d'avance	236	492 690	463 675
Frais reportés			
-	237		
-	238		
	239	492 690	463 675

Note**18. Obligations contractuelles**

Office Municipal d'Habitation de Saguenay

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Société d'Habitation du Québec, la Ville de Saguenay est tenue de combler dix pour cent (10 %) du déficit annuel de l'Office Municipal d'Habitation de Saguenay.

La participation réelle de la Ville au déficit de l'Office Municipal d'Habitation n'étant pas encore connue, la charge a été établie en fonction du budget de l'Office entériné par la Société d'Habitation du Québec.

Autres engagements

La Ville s'est engagée à long terme envers différents entrepreneurs et organismes dans le cours normal de ses activités. Ces ententes portent principalement sur le déneigement, les matières résiduelles, l'entretien, la location d'espaces et diverses aides aux organismes. Elles viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2018 et totalisent environ 23 870 454 \$.

Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants:

2014 :	12 263 022 \$
2015 :	6 495 315 \$
2016 :	3 893 730 \$
2017 :	810 057 \$
2018 :	408 330 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

19. Éventualités

a) Cautionnement et garantie

Ancienne Ville de Jonquière

Hébergement plus (rés.C-99-786) : 240 000 \$

Ancienne Ville de La Baie

Société Bélu inc. (rés.00-229) : 35 000 \$
Contact nature Rivière-à-mars (rés.01-146) : 300 000 \$

Ville de Saguenay

Société d'Aménagement de la Rivière-aux-sables Jonquière inc. (rés. VS-CM-2010-187, VS-CM-2013-325) : 299 000 \$
Corporation du Théâtre du Palais Municipal (rés.VS-CM-2009-124, VS-CM-2011-79, VS-CM-2013-233) : 4 350 000 \$
Club de Golf de Port-Alfred inc. (rés.VS-CM-2009-155) : 260 000 \$
Club de curling de Port-Alfred inc. (rés. VS-CM-2013-323) : 10 000 \$
Promotion Saguenay inc. (rés. VS-CM-2008-121, VS-CM-2009-248, VS-CM-2010-57, VS-CM-2010-58, VS-CM-2011-80, VS-CM-2011-208, VS-CM-2013-206) : 17 016 111 \$
Ensemble folklorique des Farandoles de Chicoutimi inc. (rés.VS-CM-2006-188) : 125 000 \$
Corporation St-François de Jonquière inc. (rés.VS-CM-2009-72, VS-CM-2014-26) : 3 621 214 \$
Carrefour socio-culturel Au Vieux Théâtre (rés.VS-CM-2006-216) : 587 000 \$
Café théâtre côté-cour (rés.VS-CM-2014-25) : 10 000 \$
Festival des Rythmes du Monde (rés.VS-CM-2011-124) : 320 000 \$
Jonquière en Musique inc. (rés.VS-CM-2013-327) : 99 000 \$
Société de gestion de la zone portuaire de Chicoutimi (rés.VS-CM-2008-143, VS-CM-2012-164) : 6 566 000 \$
Festival forestier de Shipshaw (rés.VS-CM-2013-324) : 50 000 \$
Carrefour communautaire d'entraide de Saguenay (rés.VS-CM-2013-326) : 25 000 \$
Groupe des écorceurs (rés.VS-CM-2007-436) : 99 000 \$
Société Bélu inc. (rés. VS-CM-2007-372) : 70 000 \$
Coupe des nations Ville de Saguenay (rés. VS-CM-2013-135) : 99 000 \$
Fondation entrepreneurs sans frontières (rés. VS-CM-2008-145) : 185 000 \$
Contact nature Rivière-à-mars (rés. VS-CM-2008-171, VS-CM-2013-136) : 190 000 \$
Résidences Laterroises inc. (rés. VS-CM-2009-53) : 60 000 \$
Corporation du Musée du Saguenay-Lac-St-Jean (rés. VS-CM-2013-294) : 50 000 \$
Club de ski de fond Le Norvégien (rés. VS-CM-2013-232) : 25 000 \$
Sagym (rés. VS-CM-2010-210) : 275 000 \$
Camping de Jonquière inc. (rés. VS-CM-2012-293) : 99 000 \$
Groupe photo média international (rés. VS-CM-2013-329) : 60 000 \$
Les Fêtes du 175e du Saguenay-Lac-St-Jean (rés. VS-CM-2013-328) : 99 000 \$
Musée du Fjord (rés. VS-CM-2011-105) : 1 700 000 \$
Diffusion Saguenay (rés. VS-CM-2011-139) : 8 000 000 \$
Vélo Chicoutimi (rés. VS-CM-2013-134) : 99 000 \$
C.O.F.J.Q., Saguenay-Hiver 2013 (rés. VS-CM-2013-170) : 99 000 \$
Club de yacht de Chicoutimi (rés. VS-CM-2013-171) : 50 000 \$
Chambre de commerce du Saguenay (rés.VS-CM-2013-169) : 50 000 \$
École de danse Florence Fourcaudot (rés.VS-CM-2013-380) : 3 378 500 \$
Club de curling de Chicoutimi (rés. VS-CM-2014-27) : 375 000 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

Ville de Saguenay accorde à la Coopérative de développement culturel de Chicoutimi l'aide suivante, à savoir, de la libérer de l'obligation financière de prendre faits et cause pour ses administrateurs découlant des actes et omissions commis par ceux-ci depuis le 19 juin 2009 (rés. VS-CE-2010-259).

En vertu d'un protocole d'entente signé le 11 juillet 2011 avec Diffusion Saguenay inc., Ville de Saguenay s'engage, le cas échéant, à assumer les dépassements de coûts relatifs au projet de mise en conformité et d'amélioration du Théâtre Banque Nationale à la condition que toutes les parties aient assumé pleinement leurs responsabilités et se soient acquittées de toutes leurs obligations (rés. VS-CE-2011-172). Au 31 décembre 2013 un passif de 1 700 000 \$ a été comptabilisé.

b) Auto-assurance

La Ville a créé à compter du 19 février 2003 par le règlement numéro VS-2003-2, une réserve financière sous le nom de "Réserve auto-assurance" afin de pourvoir aux capitaux nécessaires au fonctionnement d'un programme d'auto-assurance en matière de responsabilité civile.

Le fonds est à durée indéterminée.

Le montant projeté du fonds est de 5 000 000 \$.

Au 31 décembre 2013, le solde du fonds est de 399 938 \$.

c) Poursuites

Les conseillers juridiques externes confirment un montant approximatif de 5 972 760 \$ en réclamations de dommages et intérêts intentées contre la Ville à divers titres dont certains de ces montants sont couverts par les assurances. Ils ne sont présentement pas en mesure d'émettre une opinion sur l'issue de ces causes. Une provision raisonnable a été inscrite aux livres. Tout paiement, pouvant résulter du dénouement de ces éventualités, supérieur à la provision sera imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

d) Autres

Protection de l'environnement

Les opérations de la Ville sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables en ce qui concerne leurs résultantes, leurs échéances ou leurs impacts. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Ville opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites sera comptabilisé aux résultats de l'exercice alors en cours.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

20. Redressement aux exercices antérieurs

Une version révisée de la norme comptable sur les paiements de transfert est entrée en vigueur à compter de l'exercice débutant le 1er avril 2012, soit à compter de 2013 pour les municipalités et autres organismes municipaux (ci-après « organismes municipaux »). Les organismes municipaux touchés sont ceux qui reçoivent des subventions pluriannuelles du Gouvernement du Québec, notamment pour le service de la dette sur des emprunts contractés pour l'acquisition d'immobilisations. Les budgets de 2012 et 2013 ne prévoyaient pas de telles affectations aux « dépenses constatées à taxer ou à pourvoir », l'utilisation de la mesure pour équilibrer les résultats de l'exercice 2013 et de l'exercice comparatif 2012 au rapport financier 2013 à nécessité de faire adopter une résolution sur l'utilisation de la mesure d'appariement fiscal consistant à affecter le poste « dépenses constatées à taxer ou à pourvoir » permis par le MAMROT.

Les régularisations comptables apportées aux états financiers de 2013 de Ville de Saguenay pour tenir compte de la nouvelle norme sur les paiements de transfert entrée en vigueur en 2013, ont engendré un déséquilibre fiscal ;

Le conseil municipal a autorisé la trésorière à inscrire aux états financiers de 2013 les affectations au poste « dépenses constatées à taxer ou à pourvoir » nécessaires pour pallier ce déséquilibre, et à retraiter de la même manière l'exercice comparatif 2012.

Nous avons enlevé un solde de 34 379 083 \$ de subventions pluriannuelles du Gouvernement du Québec pour le service de la dette sur des emprunts contractés pour l'acquisition d'immobilisations au 1 janvier 2012.

Nous avons enlevé un solde de 1 186 500 \$ de subventions pluriannuelles du Gouvernement du Québec pour le service de la dette sur des emprunts non contractés pour l'acquisition de collection de livres pour les bibliothèques publiques au 1 janvier 2012.

Par conséquent, la dette nette de l'administration municipale a été redressée de (35 565 583 \$) page S10.

Nous avons enlevé un solde de 29 969 362 \$ de subventions pluriannuelles du Gouvernement du Québec pour le service de la dette sur des emprunts non encore contractés pour l'acquisition d'immobilisations et pour les activités de fonctionnement, pour lequel le Ministère s'était engagé par écrit. Cette correction a été effectuée dans l'exercice 2012 en diminuant les revenus de transfert du même montant.

Pour ce qui est des états consolidés à la page S18 et S19, le redressement de (43 267 519 \$) inclut :

le redressement de Ville de Saguenay expliqué ci-dessus (35 565 583 \$)	
le redressement du CLD correction d'erreur 2012	428 064 \$
le redressement de la Société de transport du Saguenay (8 130 000 \$)	

21. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les principaux organismes contrôlés soit la Société de transport du Saguenay et Le Centre local de développement de la Ville de Saguenay, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

également présentée dans les informations sectorielles.

22. Instruments financiers

S/O

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 6 045 993	6 157 902
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	2 10 676 776	12 917 639
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	3 (106 404 269) (58 075 320)
Financement des investissements en cours	4 (2 779 557)	(7 396 447)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	5 727 268 741	702 521 124
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	6	
	7 634 807 684	656 124 898

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés

Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale		
- Autre - Saguenay	8	2 700 000
-	9	
-	10	
-	11	
-	12	
-	13	
-	14	
-	15	
-	16	
	17	2 700 000
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés		
- Fonds d'aide aux entreprises	18 2 118 193	2 083 665
-	19	
-	20	
	21	2 118 193
Réserves financières		
- Réserve auto - assurance	22 399 938	535 288
- Réserve culturelle	23 4 295	139 295
- Réserve Conseil des arts	24 525 549	168 884
-	25	
-	26	
	27	929 782
Fonds réservés		
Fonds de roulement	28 110 678	
Fonds parcs et terrains de jeux	29 153 516	124 254
Fonds local (ou fonds régional pour les MRC) - Réfection et entretien de certaines voies publiques	30	
Société québécoise d'assainissement des eaux	31 132 541	466 614
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	32 1 496 099	2 501 117
Financement des activités de fonctionnement	33 644 095	(728 677)
Autres		
- Fonds de logement social	34 1 120 979	1 068 505
- Fonds carrières et sablières	35 1 074 168	924 666
- Fonds des T.P.I.	36 460 396	281 402
- FLI et autres	37 2 436 329	2 652 626
	38 7 628 801	7 290 507
	39 10 676 776	12 917 639

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	40 (555 764)	(648 389)
Intérêts sur la dette à long terme	41 ()	()
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	42 ()	()
Régimes non capitalisés	43 (19 329 500)	(19 329 500)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	44 (33 517 300)	(32 149 000)
Autres	45 ()	()
Régimes non capitalisés	46 (6 884 400)	(6 061 300)
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement		
Autres		
- Paiements de transfert	48 (7 912 075)	(112 869)
- Financement LT FA non-emprunté	49 (12 256 171)	()
	50 (80 455 210)	(58 075 320)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
	51 (25 949 059)	()
	52 (106 404 269)	(58 075 320)
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	53 23 991 150	43 979 451
Investissements à financer	54 (26 770 707)	(51 375 898)
	55 (2 779 557)	(7 396 447)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations	56 1 062 222 758	1 029 742 719
Propriétés destinées à la revente	57	
Prêts	58 842 795	842 795
Placements à titre d'investissement	59 1 173 055	807 873
Participations dans des entreprises municipales	60 988 260	912 701
	61 1 065 226 868	1 032 306 088
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	62 369 993 127	332 986 377
Frais reportés liés à la dette à long terme	63 2 783 442	2 195 509
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	64 (10 175 637)	(10 198 646)
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	65 (24 642 805)	(789 724)
	66 337 958 127	325 772 964
Dette en cours de refinancement et autres éléments	67	4 012 000
	68 337 958 127	329 784 964
	69 727 268 741	702 521 124

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u> 2 </u>	2 <u> </u>	3 <u> </u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

1. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale

À l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative

Tout employé cadre, col bleu ou col blanc (catégories 1b, 4 et 5) peut prendre sa retraite, sans réduction de sa rente créditée, le premier jour de tout mois coïncidant avec ou suivant la date de son 60e anniversaire de naissance.

Tout employé policier, pompier ou cadre (policier/pompier) (catégories 1a, 2, 3, 6) peut prendre sa retraite, sans réduction de sa rente créditée, lorsque son âge et ses années de services totalisent 85, pourvu qu'il ait atteint l'âge de 55 ans ou le premier jour de tout mois coïncidant avec ou suivant la date de son 60e anniversaire de naissance.

c) Date de la retraite anticipée

Tout participant âgé de 50 ans ou plus qui est demeuré actif jusqu'à cinq ans avant la retraite facultative calculée en supposant que le participant demeure à l'emploi jusqu'à cette date, peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date de sa retraite normale. Sa rente est alors réduite selon le tableau suivant :

Ajustement entre l'âge atteint et la date de la retraite facultative

Cadres, cols bleus et cols blancs

- rente normale 3/8 % par mois jusqu'à un maximum de 5 ans, par équivalence actuarielle par la suite.
- prestation de raccordement 3/8 % par mois jusqu'à un maximum de 5 ans, par équivalence actuarielle par la suite.

Policiers, pompiers et cadres (policiers/pompiers)

- rente normale 3/8 % par mois.
- prestation de raccordement par équivalence actuarielle.

Tout participant âgé de 50 ans ou plus, qui ne répond pas aux critères décrits au paragraphe précédent peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date de sa retraite normale. Sa rente normale est alors réduite selon l'équivalence actuarielle entre l'âge de la retraite et l'âge de la retraite normale. De plus, aucune prestation de raccordement n'est payable.

2. Prestation normale de retraite

Une rente annuelle égale à la somme de :

a) Pour les employés cadres, cols bleus ou cols blancs (catégories 1b, 4 et 5), 2,0 % de son salaire final moyen - cinq ans, multiplié par le nombre d'années de service reconnu.

Pour les employés policiers, pompiers ou cadres (policiers/pompiers) (catégories 1a, 2, 3, 6), 2,0 % de son salaire final moyen - cinq ans, multiplié par 1,02 et par le nombre d'années de service reconnu.

b) 2,0 % de la rémunération additionnelle indexée de chacune des années de services reconnus.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

3. Prestations de raccordement

Le participant policier, pompier ou cadre (policier/pompier) qui prend une retraite facultative reçoit une prestation de raccordement égale à la somme des éléments suivants :

- a) de la retraite jusqu'au 1er jour du mois qui précède ou coïncide avec la date à laquelle il atteint l'âge de 60 ans, 0,6 % du salaire final moyen - cinq ans, multiplié par 1,02 pour chaque année de service reconnu à compter du 1er juillet 2012.
- b) du 1er jour du mois qui suit la date à laquelle il atteint l'âge de 60 ans jusqu'au 1er jour du mois qui suit ou coïncide avec la date à laquelle il atteint l'âge de 65 ans, la pension de la sécurité de la vieillesse annuelle maximale payable à la date de la cessation de participation multipliée par la proportion que représente le nombre d'années de service reconnu à compter du 1er juillet 2012 sur 30.

Le participant cadre, col bleu ou col blanc (catégories 1b, 4 et 5) qui prend une retraite facultative reçoit une prestation de raccordement égale à la somme des éléments suivants :

- a) de la retraite jusqu'au 1er jour du mois qui précède ou coïncide avec la date à laquelle il atteint l'âge de 60 ans, 0,6 % du minimum entre le salaire final moyen - cinq ans et le maximum des gains admissibles moyen - cinq ans pour chaque année de service reconnu à compter du 1er janvier 2013.
- b) de la retraite jusqu'au 1er jour du mois qui précède ou coïncide avec la date à laquelle il atteint l'âge de 65 ans, la pension de la sécurité de la vieillesse annuelle maximale payable à la date de la cessation de participation multipliée par la proportion que représente le nombre d'années de service reconnu à compter du 1er janvier 2013 sur 30.

4. Prestation en cas de cessation de service

Si un participant quitte le service de la Ville, il a alors droit à une rente différée payable à la date normale de retraite.

Par ailleurs, les participants ayant quitté le service de la Ville depuis la dernière évaluation actuarielle et n'ayant pas demandé l'acquittement de leur droit avant le 31 décembre 2012 ont droit à la prestation de décès avant la retraite en lieu et place de la prestation de cessation de service. Certains participants ont également eu droit à la prestation de décès avant la retraite en lieu et place de la prestation de cessation de service à l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2009.

5. Prestation de décès

- a) Avant la retraite

Au décès du participant, son bénéficiaire a alors droit à la valeur actuelle de la rente différée payable à la date de retraite facultative calculée comme si le participant était demeuré actif jusqu'à cette date. Cette rente inclut la prestation de raccordement. La valeur considère le fait que la rente viagère et la prestation de raccordement sont indexées jusqu'à la date de la retraite facultative en fonction de l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation, sujette à une indexation maximale annuelle de 3 %.

- b) Après la retraite

Au décès d'un participant qui recevait une rente du régime, les paiements de rente sont continués, s'il y a lieu, à son bénéficiaire, jusqu'à ce que 120 paiements mensuels de rente aient été effectués, incluant les paiements effectués au participant de son vivant.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

6. Indexation des rentes différées

Pour les années de service à compter du 1er janvier 2001

Le montant de cette rente est ajusté le 31 décembre de chaque année après la cessation de participation jusqu'à l'âge de 55 ans ainsi qu'une dernière fois à la date où le participant atteint cet âge. Cet ajustement annuel correspond à 50 % de l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation de l'année, sans toutefois être inférieur à 0 % ni être supérieur à 2 %.

7. Indexation avant la retraite

Les créances de rente calculées sur la rémunération additionnelle sont indexées à chaque année avant la cessation de participation active, selon l'augmentation du salaire industriel moyen sujet à un maximum de 3 % par année.

8. Invalidité

Tout employé invalide est exonéré de verser sa cotisation au régime à compter du 1er janvier 2013 dans le cas d'une invalidité long terme sauf pour les employés policiers, pompiers ou cadre (policiers/pompiers) (catégories 1a, 2, 3, 6).

9. Règle du 50 % (cotisations excédentaires)

Lors de la cessation de participation, l'employeur doit financer au moins 50 % de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnus à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations

a) Cotisations salariales

Pour l'employé cadre, col bleu ou col blanc (catégories 1b, 4 et 5), 7,60 % de son salaire et de sa rémunération additionnelle. Toutefois, une cotisation de 1,40 % de son salaire et de sa rémunération additionnelle est requise envers le fonds de stabilisation (voir la section 11).

Pour les employés policiers, pompiers ou cadres (policiers/pompiers) (catégories 1a, 2, 3,6), 10,00 % de son salaire et de sa rémunération additionnelle.

b) Cotisation patronale

Sous réserve d'une utilisation de l'excédent d'actif prévu au règlement, la cotisation patronale pour toute année est le montant qui, ajouté aux cotisations salariales, est suffisant pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, prestations et remboursements payables aux employés eu égard à leurs services durant cette année.

En plus de la cotisation prévue au paragraphe précédent, l'employeur doit verser à la caisse le montant nécessaire, selon les estimations de l'actuaire, pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la loi.

11. Fonds de stabilisation

À compter du 1er janvier 2013, un fonds de stabilisation est créé pour les employés cadre, col bleu et col blanc (catégories 1b, 4 et 5). Ce fonds est financé à même les cotisations des employés et servira à indexer les rentes payables pour le service acquis à compter du 1er janvier 2013.

Le fonds de stabilisation et la cotisation additionnelle reliée à l'indexation sont

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

utilisés en priorité pour financer toute perte d'expérience (service post 2012) et tout déficit (service post 2012), le cas échéant.

L'indexation pouvant être accordée par le fonds de stabilisation (service post 2012) est sujette aux limites imposées par les législations applicables et ne peut excéder une indexation de 50 % de l'IPC de l'année, sujet à un maximum de 1,25 % par année.

L'indexation pouvant être accordée est déterminée sur la base de l'indexation à long terme de toutes les rentes créditées pour le service à compter du 1er janvier 2013, qui peut être accordée si on utilisait le montant global du fonds de stabilisation.

L'indexation est accordée sans rattrapage (indexations annuelles non accordées), le cas échéant et se limite à l'indexation des rentes servies pour la période de trois ans qui suit la date de l'évaluation actuarielle.

Seule la portion de l'actif total du régime en capitalisation (somme du compte général et du fonds de stabilisation) qui excède le passif actuariel augmenté de la provision pour écart défavorable (PED) peut être utilisée aux fins d'accorder l'indexation pour la période de 3 ans.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 (29 209 600)	(25 544 500)
Charge de l'exercice	5 (22 258 200)	(23 562 600)
Cotisations versées par l'employeur	6 23 525 900	19 897 500
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>(27 941 900)</u>	<u>(29 209 600)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 390 640 100	361 165 700
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 (518 208 000)	(478 818 400)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (127 567 900)	(117 652 700)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 99 626 000	88 443 100
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 (27 941 900)	(29 209 600)
Provision pour moins-value	13 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>(27 941 900)</u>	<u>(29 209 600)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	15 <u>2</u>	<u>1</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 390 640 100	361 165 700
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 (518 208 000)	(478 818 400)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 (127 567 900)	(117 652 700)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 15 103 700	15 326 100
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20	
	21 15 103 700	15 326 100
Cotisations salariales des employés	22 (8 159 800)	(7 599 200)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ()	()
	24 6 943 900	7 726 900
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 8 007 200	8 059 800
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28	
Variation de la provision pour moins-value	29	
Autres	30	
-	31	
-	32	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	33 <u>14 951 100</u>	<u>15 786 700</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	34 30 034 600	28 891 400
Rendement espéré des actifs	35 (22 727 500)	(21 115 500)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	36 <u>7 307 100</u>	<u>7 775 900</u>
Charge de l'exercice	<u>22 258 200</u>	<u>23 562 600</u>

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 24 526 900	21 904 800
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 (22 727 500)	(21 115 500)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 1 798 400	789 300
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40 (20 989 500)	
Prestations versées au cours de l'exercice	41 26 738 200	24 670 100
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42 406 205 200	359 057 400
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	44 16	15
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	45 5,75 %	6,25 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	46 6,25 %	6,25 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	47 3,00 %	3,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	48 2,50 %	3,00 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	49 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	50 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	51	
Autres hypothèses économiques		
-	52	
-	53	

B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	54 2	55 1	56

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

RÉGIME D'APPOINT

Pour certains cadres, ce régime couvre la rente découlant de la différence entre la rente qui serait pourvue par le régime de base sans l'application des limites fiscales et la rente effectivement payable par le régime de base.

RENTES PAYABLES PAR LA VILLE

Ce programme est constitué des rentes payables directement par les fonds de la Ville à la suite du programme de départ assisté (PDA) de 2007.

RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE

Ce régime est éligible aux retraités à partir de 50 ans. Les garanties couvrent en partie l'assurance vie de base, l'assurance décès ou mutilation par accident, l'assurance vie des personnes à charge, l'assurance maladie et l'assurance soins dentaires.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs		
Passif au début de l'exercice	57 (25 390 800)	(24 596 500)
Charge de l'exercice	58 (1 427 700)	(1 343 300)
Prestations ou primes versées par l'employeur	59 604 600	549 000
Passif à la fin de l'exercice	60 (<u>26 213 900</u>)	(<u>25 390 800</u>)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	61 (22 706 900)	(23 406 800)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (3 507 000)	(1 984 000)
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	63 (<u>26 213 900</u>)	(<u>25 390 800</u>)

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	64 761 000	704 500
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	65	
	66 761 000	704 500
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	67 ()	()
	68 761 000	704 500
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	69 (240 200)	(262 000)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	70	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	71	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	72	
Autres		
-	73	
-	74	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	75 520 800	442 500
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	76 906 900	900 800
Charge de l'exercice	77 1 427 700	1 343 300

Informations complémentaires

Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	78 1 763 200	(260 700)
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	79 12	12

Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation

(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	80	4,30 %	3,80 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	81	3,00 %	3,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	82	2,50 %	3,00 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	83	6,20 %	6,20 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	84	3,00 %	3,00 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	85	2031	2031
Autres hypothèses économiques			
- Taux soins de santé	86	5	5
- Taux soins dentaires	87	4	4

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 88 3

Description des régimes et autres renseignements

Les employés de la Société de transport du Saguenay participent à un régime à cotisations déterminées qui prévoit le versement de prestations basées sur les cotisations salariales et patronales accumulées avec des intérêts en fonction du rendement de la caisse de retraite. La charge de la Société correspond aux cotisations qu'elle a dû verser en contrepartie des services rendus par les employés au cours de l'exercice. La Société n'a aucune obligation, relative aux régimes, autre que de verser sa cotisation annuelle. Actuellement, la cotisation annuelle des employés correspond à un montant variant de 4,5 % à 7 % de leur salaire et la Société doit verser un montant représentant 7 % à 10,5 % du salaire des employés.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	89 <u>598 356</u>	<u>573 853</u>

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 90 9

Description des régimes et autres renseignements

Ville de Saguenay offre à certains de ses salariés des REER individuels. Les cotisations de l'employeur pour ces régimes correspondent à 10 % du salaire des employés.

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur 91	<u>55 305</u>	<u>52 874</u>

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 92 Oui
 93 Non

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Nombre d'élus participants à la fin de l'exercice 94	<u>20</u>	<u>18</u>

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Cotisations des élus au RREM 95	<u>44 687</u>	<u>43 522</u>
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM 96	150 598	146 670
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 97	<u>67 549</u>	<u>66 650</u>
98	<u>218 147</u>	<u>213 320</u>

Note

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2013

Administration municipale

Dettes à long terme	1	352 483 524
---------------------	---	-------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	25 463 543
---------------------------------------	---	------------

Activités de fonctionnement à financer	3	12 256 171
--	---	------------

Dettes en cours de refinancement	4	
----------------------------------	---	--

Autres	5	
--------	---	--

-	6	
---	---	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé	7	132 541
-------------------	---	---------

Débiteurs	8	9 627 637
-----------	---	-----------

Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	35 521 881
---	---	------------

Autres montants	10	
-----------------	----	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	9 580 313
--	----	-----------

Autres	12	
--------	----	--

-	13	
---	----	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	335 340 866
---	----	-------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	15	8 869 910
--	----	-----------

Endettement net à long terme	16	344 210 776
------------------------------	----	-------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	17	
---------------------------------	----	--

Communauté métropolitaine	18	
---------------------------	----	--

Autres organismes	19	
-------------------	----	--

Endettement total net à long terme	20	344 210 776
------------------------------------	----	-------------

Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
---	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	22	344 210 776
---	----	-------------

Endettement lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	40 557 235
--	----	------------

RENSEIGNEMENTS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TAXES	2013	2013	2013	2012
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	169 380 925	170 538 150	170 538 150
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5	45 490	81 000	81 000
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	169 426 415	170 619 150	170 619 150
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	8 616 000	8 925 101	8 925 101
Égout	11	7 260 000	7 358 128	7 358 128
Traitement des eaux usées	12			
Matières résiduelles	13	7 055 000	7 123 776	7 123 776
Autres				
-Centre - ville	14	38 000	36 472	36 472
-Zone Talbot	15	90 000	82 654	82 654
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17	700 000	795 310	795 310
Service de la dette	18	31 170	40 980	40 980
Activités de fonctionnement	19			
Activités d'investissement	20			
	21	23 790 170	24 362 421	24 362 421
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	22			
Autres	23			
	24			
	25	23 790 170	24 362 421	24 362 421
	26	193 216 585	194 981 571	194 981 571
				185 799 165

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2012
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27	1 272 320	1 231 760	1 324 331
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28	44 000	44 179	44 179
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30	80 300	80 335	80 335
	31	1 396 620	1 356 274	1 448 845
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	3 812 629	4 185 635	4 242 097
Cégeps et universités	33	3 430 602	3 607 071	3 757 892
Écoles primaires et secondaires	34	3 891 363	4 064 175	4 241 751
	35	11 134 594	11 856 881	12 241 740
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
	40	12 531 214	13 213 155	13 690 585
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	41	5 454 450	5 388 146	5 900 913
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42	113 500	119 984	113 573
Taxes d'affaires	43			
	44	5 567 950	5 508 130	6 014 486
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	45			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46			
	47			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48	2 749 500	2 861 443	2 749 537
Autres	49	172 900	192 271	179 114
	50	2 922 400	3 053 714	2 928 651
	51	21 021 564	21 774 999	22 633 722

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2012
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	52	57 044	198 953	213 769
Sécurité publique				
Police	53			
Sécurité incendie	54			
Sécurité civile	55		36 448	36 448
Autres	56			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	57	276 458	1 414 663	1 296 758
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60		2 299 857	2 316 390
Transport adapté	61		1 772 046	1 697 995
Transport scolaire	62			
Autres	63			
Transport aérien	64			
Transport par eau	65	265 435	1 153 408	1 196 361
Autres	66			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67	78 408	127 334	82 583
Réseau de distribution de l'eau potable	68	235 615	555 958	893 358
Traitement des eaux usées	69	6 189	3 070	2 795
Réseaux d'égout	70	6 189	145 499	226 421
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72			
Tri et conditionnement	73			
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77	599	142	54 517
Autres	78		45 130	45 130
Santé et bien-être				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	82			
Rénovation urbaine	83	36 498	3 670 468	1 685 708
Promotion et développement économique	84	1 711 516	1 753 089	1 855 896
Autres	85		307 031	455 221
Loisirs et culture				
Activités récréatives	86	208 835	750 943	926 881
Activités culturelles				
Bibliothèques	87	443 502	901 513	889 992
Autres	88	366 153	857 406	920 393
Réseau d'électricité	89			
	90	3 692 441	11 921 055	14 760 168

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2012
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	91			
Sécurité publique				
Police	92			
Sécurité incendie	93			
Sécurité civile	94			
Autres	95			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	96	132 811	132 811	318 152
Enlèvement de la neige	97			
Autres	98			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99		360 707	441 933
Transport adapté	100			
Transport scolaire	101			
Autres	102			
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106	3 000 000		(4 702 131)
Réseau de distribution de l'eau potable	107	2 300 000		10 966 385
Traitement des eaux usées	108	3 000 000		611 326
Réseaux d'égout	109	3 000 000		3 834 243
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116			
Autres	117			
Santé et bien-être				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125	251 200	251 200	(9 500 000)
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			2 390 100
Autres	127			(1 308 506)
Réseau d'électricité	128			
	129	11 300 000	384 011	744 718
				3 051 502

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2012
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal	130			
Péréquation	131			
Réorganisation municipale	132			
Neutralité	133			
Diversification des revenus	134			
Compensation provenant de la taxe de vente du Québec	135	7 086 500	7 486 424	7 486 424
Programme d'aide financière aux MRC	136			8 398 274
Autres	137	718 300	755 269	730 327
	138	7 804 800	8 241 693	8 241 693
				9 128 601
TOTAL DES TRANSFERTS	139	22 797 241	20 546 759	25 373 009
				26 940 271

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Non audité

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2012
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Application de la loi	140			
Évaluation	141			
Autres	142			
	143			
Sécurité publique				
Police	144	122 700	145 327	145 327
Sécurité incendie	145			
Sécurité civile	146			
Autres	147			
	148	122 700	145 327	145 327
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150			
Autres	151			
Transport collectif	152			
Autres	153			
	154			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155	5 375	5 459	5 378
Réseau de distribution de l'eau potable	156			
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159	497 670	578 028	578 028
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160	591 000	591 012	591 012
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167	1 094 045	1 174 499	1 174 499
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176			
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179			
Réseau d'électricité	180			
	181	1 216 745	1 319 826	1 319 826
				1 194 306

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS (suite)	2013	2013	2013	2012
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale	182	910 215	1 079 087	1 615 167
Sécurité publique	183	890 000	1 390 255	1 105 581
Transport				
Réseau routier	184	426 500	546 546	593 640
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	185		3 895 897	4 008 323
Transport adapté	186		151 437	148 796
Transport scolaire	187			
Autres	188	389 000	370 374	930 837
Autres	189			
Hygiène du milieu	190	920 000	1 005 382	1 108 352
Santé et bien-être	191			
Aménagement, urbanisme et développement	192	130 500	494 879	367 414
Loisirs et culture	193	1 914 050	1 921 247	1 960 765
Réseau d'électricité	194	42 606 200	44 347 208	41 844 635
	195	48 186 465	51 154 978	53 683 510
TOTAL DES SERVICES RENDUS	196	49 403 210	52 474 804	54 877 816
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	197	770 000	753 308	915 454
Droits de mutation immobilière	198	4 100 000	5 244 124	5 472 025
Droits sur les carrières et sablières	199	750 000	899 502	1 080 864
Autres	200	8 000	8 321	9 233
	201	5 628 000	6 905 255	7 477 576
AMENDES ET PÉNALITÉS	202	3 942 000	3 685 267	3 518 720
INTÉRÊTS	203	1 250 000	1 662 204	1 916 410
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	204	920 000	(2 440 160)	(4 305 428)
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	205			
Gain (perte) sur cession de placements	206			
Contributions des promoteurs	207	2 770 502	3 554 786	4 490 044
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	208			2 758 560
Contributions des organismes municipaux	209			
Autres	210	4 526 000	4 623 494	6 573 983
	211	8 216 502	5 738 120	9 517 159

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2013	Réalizations 2013			Réalizations 2013	Réalizations 2012	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	2 703 875	2 664 398	43 148	2 707 546	2 707 546	2 585 999
Application de la loi	2	795 764	753 480	10 946	764 426	764 426	739 263
Gestion financière et administrative	3	16 463 334	15 666 323	206 023	15 872 346	15 871 006	15 586 343
Greffe	4	2 799 158	2 749 623	44 410	2 794 033	2 794 033	1 536 070
Évaluation	5	2 523 059	2 003 208	173 209	2 176 417	2 176 417	3 093 962
Gestion du personnel	6	3 624 104	4 360 528	55 705	4 416 233	4 416 233	3 886 617
Autres	7	21 154 530	21 356 074	229 860	21 585 934	21 584 419	21 925 188
	8	50 063 824	49 553 634	763 301	50 316 935	50 314 080	49 353 442
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	9	30 226 842	31 026 182	1 172 341	32 198 523	32 198 523	30 543 808
Sécurité incendie	10	14 399 213	14 272 134	700 818	14 972 952	14 972 952	13 886 251
Sécurité civile	11		346 573	13 934	360 507	360 507	23 056
Autres	12	954 506	867 770		867 770	867 770	836 777
	13	45 580 561	46 512 659	1 887 093	48 399 752	48 399 752	45 289 892
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	8 546 209	7 824 819	11 184 157	19 008 976	19 008 976	18 404 676
Enlèvement de la neige	15	16 402 333	18 050 340	654 158	18 704 498	18 704 498	18 516 391
Éclairage des rues	16	2 205 581	2 198 092	22 969	2 221 061	2 221 061	2 057 462
Circulation et stationnement	17	1 804 346	2 165 580	342 155	2 507 735	2 507 735	2 170 665
Transport collectif							
Transport en commun	18	10 567 500	11 414 599	48 590	11 463 189	22 036 530	21 395 677
Transport aérien	19	145 831	139 742	102 595	242 337	242 337	260 711
Transport par eau	20	614 155	556 052	826 492	1 382 544	1 382 544	1 514 218
Autres	21						
	22	40 285 955	42 349 224	13 181 116	55 530 340	66 103 681	64 319 800

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

Non audité

	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2013	Réalizations 2013			Réalizations 2013	Réalizations 2012	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total			
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	4 439 724	3 872 454	897 862	4 770 316	4 770 316	4 985 632
Réseau de distribution de l'eau potable	24	7 353 742	6 962 462	4 753 533	11 715 995	11 715 995	10 780 821
Traitement des eaux usées	25	3 714 896	4 093 670	2 752 976	6 846 646	6 846 646	6 280 798
Réseaux d'égout	26	3 694 089	3 397 628	3 403 473	6 801 101	6 801 101	7 480 671
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	3 155 495	3 416 332	48 449	3 464 781	3 464 781	3 111 176
Élimination	28	6 056 015	6 405 117	432 866	6 837 983	6 837 983	6 692 818
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	3 124 976	2 745 808	33 459	2 779 267	2 779 267	2 704 233
Tri et conditionnement	30	2 050 864	1 993 268	175 855	2 169 123	2 169 123	1 915 992
Matières organiques							
Collecte et transport	31						
Traitement	32						
Matériaux secs	33	20 000	2 174		2 174	2 174	4 451
Autres	34						
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37						
Protection de l'environnement	38	87 646	175 380	2 448	177 828	177 828	189 137
Autres	39						
	40	33 697 447	33 064 293	12 500 921	45 565 214	45 565 214	44 145 729
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	41	1 354 473	1 498 103		1 498 103	1 498 103	1 347 731
Sécurité du revenu	42						
Autres	43			2 343	2 343	2 343	95 723
	44	1 354 473	1 498 103	2 343	1 500 446	1 500 446	1 443 454
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	8 850 173	8 689 154	612 676	9 301 830	9 301 830	9 502 141
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	46		355 806		355 806	355 806	33 958
Autres biens	47		5 554 164		5 554 164	5 554 164	4 414 432
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	48	11 765 680	12 542 562	149 793	12 692 355	12 815 546	14 440 187
Tourisme	49			295 594	295 594	295 594	305 875
Autres	50		6 000 000		6 000 000	6 000 000	
Autres	51						
	52	20 615 853	33 141 686	1 058 063	34 199 749	34 322 940	28 696 593

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

<i>Non audité</i>	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2013	Réalizations 2013			Réalizations 2013	Réalizations 2012	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total			
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	4 477 017	4 226 577	1 933 961	6 160 538	6 158 857	5 866 174
Patinoires intérieures et extérieures	54	7 462 846	7 961 288	1 153 288	9 114 576	9 114 576	8 374 146
Piscines, plages et ports de plaisance	55	1 460 382	2 311 679	63 965	2 375 644	2 375 644	1 250 789
Parcs et terrains de jeux	56	5 537 239	6 213 269	1 632 052	7 845 321	7 787 944	7 179 626
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58	1 205 715	1 273 204	28 102	1 301 306	1 296 234	1 213 624
Autres	59	572 315	548 173	191 061	739 234	739 234	681 445
	60	20 715 514	22 534 190	5 002 429	27 536 619	27 472 489	24 565 804
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	2 669 228	4 577 889	497 261	5 075 150	5 071 849	3 171 997
Bibliothèques	62	5 782 308	5 914 241	354 321	6 268 562	6 268 330	5 870 442
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63	957 669	1 078 855	558 026	1 636 881	1 636 881	1 705 757
Autres ressources du patrimoine	64	469 158	480 144	1 925	482 069	482 069	468 906
Autres	65	14 800	15 938	42 359	58 297	82 140	62 064
	66	9 893 163	12 067 067	1 453 892	13 520 959	13 541 269	11 279 166
	67	30 608 677	34 601 257	6 456 321	41 057 578	41 013 758	35 844 970
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	68	30 866 137	31 987 294	1 985 661	33 972 955	33 972 955	32 680 637
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dettes à long terme							
Intérêts	69	12 076 537	11 108 124		11 108 124	11 661 989	11 691 920
Autres frais	70	894 250	860 238		860 238	860 238	761 168
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71	8 750 100	8 214 000		8 214 000	8 214 000	8 676 700
Autres	72	186 000	174 800		174 800	179 046	44 439
	73	21 906 887	20 357 162		20 357 162	20 915 273	21 174 227
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	74	35 112 299	37 834 819	(37 834 819)			

Section II - Autres renseignements financiers

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section II - Autres renseignements financiers	
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	27
Taux global de taxation réel	28
Autres renseignements non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	32
Acquisition d'immobilisations consolidées en remplacement d'infrastructures existantes et pour nouveau développement	32
Analyse de la dette à long terme consolidée	33
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	34
Analyse de la rémunération non consolidée	35
Analyse des revenus de transfert non consolidés	35
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	36
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	37
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	38
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	39
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés non consolidés	40
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	41
Taux des taxes	42
Questionnaire	44
Autres renseignements sur l'organisme municipal	45
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2015	46
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	47

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 de la Ville de Saguenay (ci-après «la ville»). Ce taux a été établi par la direction de la ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) (ci-après «les exigences légales»).

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

J'estime que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 de la ville a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Observations

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la ville de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Rina Zampieri, CPA auditrice, CA
201 rue Racine Est, Chicoutimi Qc, G7H 5B8, C.P. 8060

DATE 2014-05-20

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	<u>195 944 785</u>
Ajouter		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2	<u> </u>
Déduire		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3	364 797
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4	
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5	
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6	
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7	14 817
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8	583 600
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	<u> </u>
	10	<u>963 214</u>
Revenus de taxes	11	<u>194 981 571</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 1 ^{er} janvier 2013 ²	1 <u>11 557 754 850</u>
Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 31 décembre 2013 ²	2 <u>11 779 394 950</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3 <u>11 668 574 900</u>

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL³

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4 <u>142 391 988</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5 <u>11 668 574 900</u>
Taux global de taxation réel de 2013	6 1 , 2 2 0 3 / 100 \$

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 1 ^{er} janvier 2013 ²	7 _____
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 31 décembre 2013 ²	8 _____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9 <u> </u>

1. Pour les municipalités qui se prévalent de l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1^{er} janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2012
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	3 322 500	5 165 910	9 181 331
Usines de traitement de l'eau potable	2	4 800 000	4 574 749	1 777 656
Usines et bassins d'épuration	3	3 100 000	1 152 248	115 204
Conduites d'égout	4	3 527 500	3 671 987	4 397 568
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	14 163 274	21 008 872	23 466 127
Ponts, tunnels et viaducs	7	200 000	443 890	14 536
Systèmes d'éclairage des rues	8		81 873	235 658
Aires de stationnement	9	200 000	817 697	901 409
Parcs et terrains de jeux	10	5 163 071	5 174 323	4 284 654
Autres infrastructures	11	250 000	119 174	258 195
Réseau d'électricité	12	500 000	376 248	1 254 131
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	4 794 000	2 658 187	3 973 307
Édifices communautaires et récréatifs	14	4 311 000	19 126 429	14 495 474
Améliorations locatives				
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16		869 123	2 457 868
Autres	17	2 000 000	2 791 262	5 541 745
Ameublement et équipement de bureau	18	1 200 000	2 367 490	3 961 442
Machinerie, outillage et équipement divers	19	1 476 257	1 744 822	1 432 174
Terrains	20		2 563 455	179 480
Autres	21		89 879	113 819
	22	49 007 602	73 838 616	78 041 778

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES EN REMPLACEMENT
D'INFRASTRUCTURES EXISTANTES ET POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Remplacement d'infrastructures existantes				
Conduites d'eau potable	23		5 077 965	8 878 552
Usines de traitement de l'eau potable	24		4 574 749	1 777 656
Usines et bassins d'épuration	25		1 152 248	115 204
Conduites d'égout	26		3 591 400	4 309 684
Autres infrastructures	27		25 051 550	26 754 216
Infrastructures pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	28		87 945	302 779
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31		80 587	87 884
Autres infrastructures	32		2 594 279	2 406 363
Autres immobilisations	33		31 627 893	33 409 440
	34		73 838 616	78 041 778

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
Dettes à long terme					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	287 272 000	102 810 000	62 703 000	327 379 000
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3	47 900 739		2 508 458	45 392 281
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5				
Autres	6	9 147		3 859	5 288
	7	335 181 886	102 810 000	65 215 317	372 776 569
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par la municipalité					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9				
Réserves financières et fonds réservés	10	3 756 673	450 341	728 133	3 478 881
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12	12 634 830		2 713 693	9 921 137
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	269 724 235	91 288 997	55 325 199	305 688 033
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	286 115 738	91 739 338	58 767 025	319 088 051
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	10 899 646	867 147	1 591 156	10 175 637
Organismes municipaux	17				
Autres tiers	18				
	19	10 899 646	867 147	1 591 156	10 175 637
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette					
	20	10 899 646	867 147	1 591 156	10 175 637
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec					
Prêts	22	38 166 502	10 203 515	4 857 136	43 512 881
Autres	23				
	24				
	25	49 066 148	11 070 662	6 448 292	53 688 518
	26	335 181 886	102 810 000	65 215 317	372 776 569
Dettes en cours de refinancement					
	27	()		()	
	28	335 181 886	102 810 000	65 215 317	372 776 569

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2013	Réalisations 2012
Administration générale				
Application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3			
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9			
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25			

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale						
Cadres et contremaîtres	1	194,00	35,00	18 204 368	5 791 319	23 995 687
Professionnels	2	18,00	35,00	1 325 296	421 614	1 746 910
Cols blancs	3	403,00	35,00	23 439 890	7 456 885	30 896 775
Cols bleus	4	418,00	40,00	25 990 206	8 268 212	34 258 418
Policiers	5	192,00	39,00	17 609 847	5 602 185	23 212 032
Pompiers	6	110,00	42,00	7 946 494	2 528 002	10 474 496
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	1 335,00		94 516 101	30 068 217	124 584 318
Élus	9	20,00		1 103 387	269 898	1 373 285
	10	1 355,00		95 619 488	30 338 115	125 957 603

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	Total
		Fonctionnement	Investissement		
Transport en commun	11				
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12	127 334			127 334
Réseau de distribution de l'eau potable	13	555 958			555 958
Traitement des eaux usées	14	3 070			3 070
Réseaux d'égout	15	145 499			145 499
Autres	16	19 330 887	384 011		19 714 898
	17	20 162 748	384 011		20 546 759

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>		Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement	
Administration générale												
Application de la loi	1	753 480	27	10 946	53	764 426	79	105		764 426	131	26 552
Évaluation	2	2 003 208	28	173 209	54	2 176 417	80	106		2 176 417	132	46 466
Autres	3	46 796 946	29	579 146	55	47 376 092	81	107	1 390 007	45 986 085	133	9 006 166
	4	49 553 634	30	763 301	56	50 316 935	82	108	1 390 007	48 926 928	134	9 079 184
Sécurité publique												
Police	5	31 026 182	31	1 172 341	57	32 198 523	83	109	851 636	31 346 887	135	92 003
Sécurité incendie	6	14 272 134	32	700 818	58	14 972 952	84	110	62 106	14 910 846	136	138 005
Sécurité civile	7	346 573	33	13 934	59	360 507	85	111	310 920	49 587	137	
Autres	8	867 770	34		60	867 770	86	112		867 770	138	
	9	46 512 659	35	1 887 093	61	48 399 752	87	113	1 224 662	47 175 090	139	230 008
Transport												
Réseau routier												
Voirie municipale	10	7 824 819	36	11 184 157	62	19 008 976	88	114	535 913	18 473 063	140	2 016 968
Enlèvement de la neige	11	18 050 340	37	654 158	63	18 704 498	89	115	10 633	18 693 865	141	1 246 853
Autres	12	4 363 672	38	365 124	64	4 728 796	90	116		4 728 796	142	
Transport collectif	13	12 110 393	39	977 677	65	13 088 070	91	117	370 374	12 717 696	143	366 721
Autres	14		40		66		92	118			144	36 672
	15	42 349 224	41	13 181 116	67	55 530 340	93	119	916 920	54 613 420	145	3 667 214
Hygiène du milieu												
Eau et égout												
Approvisionnement et traitement de l'eau potable												
Réseau de distribution de l'eau potable	16	3 872 454	42	897 862	68	4 770 316	94	120	5 459	4 764 857	146	172 430
Traitement des eaux usées	17	6 962 462	43	4 753 533	69	11 715 995	95	121	622 966	11 093 029	147	438 382
Réseaux d'égout	18	4 093 670	44	2 752 976	70	6 846 646	96	122	1 139	6 845 507	148	419 903
	19	3 397 628	45	3 403 473	71	6 801 101	97	123		6 801 101	149	438 382
Matières résiduelles												
Déchets domestiques et assimilés	20	9 821 449	46	481 315	72	10 302 764	98	124	578 028	9 724 736	150	87 676
Matières recyclables	21	4 741 250	47	209 314	73	4 950 564	99	125	972 289	3 978 275	151	146 127
Autres	22		48		74		100	126			152	
Cours d'eau	23		49		75		101	127			153	2 923
Protection de l'environnement	24	175 380	50	2 448	76	177 828	102	128		177 828	154	29 226
Autres	25		51		77		103	129			155	
	26	33 064 293	52	12 500 921	78	45 565 214	104	130	2 179 881	43 385 333	156	1 735 049

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		Amortissement des immobilisations		Charges		Services rendus		Coût des services municipaux	Frais de financement		
			+	=	-		=					
Santé et bien-être												
Logement social	157	1 498 103	172	187	1 498 103	202	217	1 498 103	232	3 730		
Sécurité du revenu	158		173	188		203	218		233			
Autres	159		174	2 343	189	2 343	204	219	234	2 343		
	160	1 498 103	175	2 343	190	1 500 446	205	220	235	1 500 446	3 730	
Aménagement, urbanisme et développement												
Aménagement, urbanisme et zonage	161	8 689 154	176	612 676	191	9 301 830	206	236 988	221	9 064 842	236	313 886
Rénovation urbaine	162	5 909 970	177		192	5 909 970	207	257 891	222	5 652 079	237	627 772
Promotion et développement économique	163	18 542 562	178	445 387	193	18 987 949	208		223	18 987 949	238	251 109
Autres	164		179		194		209		224		239	62 777
	165	33 141 686	180	1 058 063	195	34 199 749	210	494 879	225	33 704 870	240	1 255 544
Loisirs et culture												
Activités récréatives	166	22 534 190	181	5 002 429	196	27 536 619	211	1 836 370	226	25 700 249	241	1 402 832
Activités culturelles												
Bibliothèques	167	5 914 241	182	354 321	197	6 268 562	212	84 877	227	6 183 685	242	561 133
Autres	168	6 152 826	183	1 099 571	198	7 252 397	213		228	7 252 397	243	841 699
	169	34 601 257	184	6 456 321	199	41 057 578	214	1 921 247	229	39 136 331	244	2 805 664
Réseau d'électricité	170	31 987 294	185	1 985 661	200	33 972 955	215	44 347 208	230	(10 374 253)	245	1 580 769
	171	272 708 150	186	37 834 819	201	310 542 969	216	52 474 804	231	258 068 165	246	20 357 162

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013****Non audité**

		2013	2012
Rémunération	1	3 766 006	4 068 184
Charges sociales	2	887 297	934 670
Biens et services	3	69 185 313	69 566 519
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	73 838 616	74 569 373

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Non audité

		2013	2012
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Solde au début de l'exercice	1	5 426 281	9 795 803
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2		
Solde redressé au début de l'exercice	3	5 426 281	9 795 803
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	4 156 467	4 426 281
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5	(4 426 281)	(6 055 000)
Activités d'investissement	6	(275 000)	(2 040 803)
Excédent de fonctionnement affecté	7		(700 000)
Réserves financières et fonds réservés	8		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10	8 176	
	11	(536 638)	(4 369 522)
Solde à la fin de l'exercice	12	4 889 643	5 426 281
Excédent de fonctionnement affecté			
Solde au début de l'exercice	13	2 700 000	2 000 000
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	2 700 000	2 000 000
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(2 700 000)	
Activités d'investissement	17		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18		700 000
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	(2 700 000)	700 000
Solde à la fin de l'exercice	22		2 700 000
Réserves financières et fonds réservés			
Solde au début de l'exercice	23	4 540 413	2 381 250
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24		
Solde redressé au début de l'exercice	25	4 540 413	2 381 250
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	2 775 068	2 691 457
Activités d'investissement	27	(3 076 644)	(2 233 733)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28		
Financement des investissements en cours	29	505 591	1 701 439
	30	204 015	2 159 163
Solde à la fin de l'exercice	31	4 744 428	4 540 413

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>		2013	2012
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Solde au début de l'exercice	32	(58 776 320)	(49 728 214)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33	(23 941 737)	
Solde redressé au début de l'exercice	34	(82 718 057)	(49 728 214)
Augmentation de l'exercice			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes capitalisés	35	()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes capitalisés			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36	(1 368 300)	(7 758 300)
Autres	37	()	()
Régimes non capitalisés	38	(823 100)	(806 100)
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement			
Autres	39	()	()
	40	(20 128 115)	(1 186 500)
	41	(22 319 515)	(9 750 900)
Financement à long terme des activités de fonctionnement	42	(6 550 514)	()
	43	(28 870 029)	(9 750 900)
Diminution de l'exercice			
Affectations aux activités de fonctionnement	44	92 625	702 794
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	45	4 543 192	
	46	4 635 817	702 794
Solde à la fin de l'exercice	47	(106 952 269)	(58 776 320)
Financement des investissements en cours			
Solde au début de l'exercice	48	(7 852 938)	10 285 451
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	49		
Solde redressé au début de l'exercice	50	(7 852 938)	10 285 451
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	51	6 269 770	(16 436 950)
Affectations et virements			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	52	(8 176)	
Excédent de fonctionnement affecté	53		
Réserves financières et fonds réservés	54	(505 591)	(1 701 439)
	55	5 756 003	(18 138 389)
Solde à la fin de l'exercice	56	(2 096 935)	(7 852 938)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Solde au début de l'exercice	57	691 755 325	709 311 578
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	58	23 941 737	
Solde redressé au début de l'exercice	59	715 697 062	709 311 578
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	60		
Excédent de fonctionnement affecté	61		
Variation résiduelle de l'exercice	62	(1 620 320)	(17 556 253)
Solde à la fin de l'exercice	63	714 076 742	691 755 325

**FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ
CAPITAL AUTORISÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Non audité

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 ^{ER} JANVIER	1	<u>3 303 155</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>4</u>	
	5	<u>3 303 155</u>
Diminution		
	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>3 303 155</u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier		Redressement aux exercices antérieurs (note 20)		Règlements d'emprunt fermés			Utilisation de l'exercice		Transferts		Solde au 31 décembre
						Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement						
Montant non réservé	1	1 701 439	2	3	53 800	4	501 726	5	1 701 439	6	7	555 526	
Montant réservé pour le service de la dette	8		9	10		11		12		13	14		
	15	1 701 439	16	17	53 800	18	501 726	19	1 701 439	20	21	555 526	

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	2013		2012
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1	36 485 200	37 913 703
Générale et institutionnelle	2		35 541 337
Industrielle	3		
Autres	4	5 800 000	5 952 666
Autres revenus	5	1 021 000	1 140 847
	6	43 306 200	42 557 662
Charges			
Achat d'énergie	7	26 210 000	27 711 254
Taxe sur le revenu brut	8		26 197 563
Frais d'exploitation	9	6 206 137	5 944 892
Autres frais	10		6 114 679
Frais de financement	11	1 634 020	1 580 769
Amortissement des immobilisations	12	1 970 998	1 971 295
	13	36 021 155	37 222 576
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	(1 550 000)	(1 668 852)
	15	34 471 155	35 553 724
			34 324 248
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16	8 835 045	9 530 454
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17	1 970 998	1 985 661
Produit de cession	18		1 971 295
(Gain) perte sur cession	19		1 000
Réduction de valeur	20		(1 000)
	21	1 970 998	1 985 661
			1 971 295
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	(1 605 359)	(1 605 359)
	24	(1 605 359)	(1 605 359)
			(1 563 512)
Affectations			
Activités d'investissement	25	()	()
Excédent (déficit) accumulé			500 000
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		(500 000)
	32	365 639	380 302
			(92 217)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33	9 200 684	9 910 756
			8 141 197

**TAUX DES TAXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Non audité**Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$

TAUX DES TAXES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

Non audité**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**

(Montant fixe)

		Par unité de logement
Eau	1	[] [9] [9] , [0] [0] \$
Égout	2	[1] [0] [0] , [0] [0] \$
Eau et égout	3	[] [] [] , [] [] \$
Traitement des eaux usées	4	[] [] [] , [] [] \$
Matières résiduelles	5	[1] [0] [0] , [0] [0] \$

% de la valeur locative**Taxe d'affaires sur la valeur locative**

6 [] [] , [] [] [] [] %

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code¹	Préciser
Taxe gén. résiduelle - Chicoutimi	1,0030	1	
Taxe gén. 6 logements ou + - Chicoutimi	1,1795	1	
Taxe gén. non résidentiels - Chicoutimi	2,9366	1	
Taxe gén. industriels - Chicoutimi	3,6619	1	
Taxe gén. terrains vagues - Chicoutimi	1,9596	1	
Taxe gén. agricoles - Chicoutimi	1,0030	1	
Taxe gén. résiduelle - Jonquière	1,0032	1	
Taxe gén. 6 logements ou + - Jonquière	1,1635	1	
Taxe gén. non résidentiels - Jonquière	2,9444	1	
Taxe gén. industriels - Jonquière	3,6741	1	
Taxe gén. terrains vagues - Jonquière	2,0031	1	
Taxe gén. agricoles - Jonquière	1,0032	1	
Taxe gén. résiduelle - La Baie	,9794	1	
Taxe gén. 6 logements ou + - La Baie	1,1558	1	
Taxe gén. non résidentiels - La Baie	2,9941	1	
Taxe gén. industriels - La Baie	3,6961	1	
Taxe gén. terrains vagues - La Baie	1,9882	1	
Taxe gén. agricoles - La Baie	,9794	1	
Taxe gén. résiduelle - Laterrière	,8729	1	
Taxe gén. 6 logements ou + - Laterrière	1,0822	1	
Taxe gén. non résidentiels - Laterrière	2,4417	1	
Taxe gén. industriels - Laterrière	2,9639	1	
Taxe gén. terrains vagues - Laterrière	1,6733	1	
Taxe gén. agricoles - Laterrière	,8729	1	
Taxe gén. résiduelle - Canton	,9733	1	
Taxe gén. 6 logements ou + - Canton	1,1498	1	
Taxe gén. non résidentiels - Canton	2,6075	1	
Taxe gén. industriels - Canton	3,1788	1	
Taxe gén. terrains vagues - Canton	1,8845	1	
Taxe gén. agricoles - Canton	,9733	1	

TAUX DES TAXES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

Non audité

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Taxe gén. résiduelle - Lac-Kénogami	,8720	1	
Taxe gén. 6 logements ou + -Lac-Kénogami	1,1498	1	
Taxe gén. non résidentiels -Lac-Kénogami	2,4062	1	
Taxe gén. industriels - Lac-Kénogami	2,9293	1	
Taxe gén. terrains vagues - Lac-Kénogami	1,7224	1	
Taxe gén. agricoles - Lac-Kénogami	,8720	1	
Taxe gén. résiduelle - Shipshaw	,9984	1	
Taxe gén. 6 logements ou + - Shipshaw	1,1749	1	
Taxe gén. non résidentiels - Shipshaw	2,9321	1	
Taxe gén. industriels - Shipshaw	3,6054	1	
Taxe gén. terrains vagues - Shipshaw	1,9550	1	
Taxe gén. agricoles - Shipshaw	,9984	1	

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
 2 - du mètre carré
 3 - du mètre linéaire
 4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
 6 - % de la valeur locative
 7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. Est-ce que la municipalité applique les normes sur les instruments financiers applicables au secteur public?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7 <input checked="" type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2013	9	364 797 \$	
b) le solde estimatif au 31 décembre 2013 des engagements en vertu du règlement concerné	10	\$	
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	13	\$	
b) autres formes d'aide	14	\$	
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2013 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 <input checked="" type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	17	770 816 \$	
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	20	\$	
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21		22 <input checked="" type="checkbox"/>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse 201, rue Racine Est, C.P. 8060
(no) (rue)
Chicoutimi (Québec) G7H 5B8
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (418) 698-3000 5302
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 541-5961
(ind. rég.) (numéro)

Courriel greffe@ville.saguenay.qc.ca

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Christine Tremblay, CPA, CA

Téléphone (418) 698-3030 2104
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 698-3049
(ind. rég.) (numéro)

Courriel christine.tremblay@ville.saguenay.qc.ca

AUDITEUR INDÉPENDANT

Nom Mallette, SENCRL

Titre CPA auditeur, CA

Adresse 198, Racine Est, bureau 301, C.P. 8360
(no) (rue)
Chicoutimi (Québec) G7H 5G7
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (418) 693-8888
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 639-9087
(ind. rég.) (numéro)

Courriel paul.gilbert@mallette.ca

Responsable du dossier Paul Gilbert, CPA auditeur, CA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom Rina Zampieri, CPA auditrice, CA

Titre Vérificatrice générale

Adresse 201, rue Racine Est, C.P. 8060
(no) (rue)
Chicoutimi (Québec) G7H 5B8
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (418) 698-3002 6250
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 698-3004
(ind. rég.) (numéro)

Courriel rina.zampieri@ville.saguenay.qc.ca

RICHESSSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2015

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2013

1 234 486 847

Facteur comparatif

2 1

Valeur uniformisée

3 234 486 847

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Christine Tremblay, CPA, CA , atteste que le rapport financier consolidé de Saguenay pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2014-06-02 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Saguenay consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Saguenay détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton "Attester", je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de (21 317 214) \$

Le taux global de taxation réel de 2013 à la page S34 ligne 6 est de 1,2203 \$

Date et heure de la dernière modification : 2014-05-16 13:01:54

Date de transmission au Ministère :